



FAITS MARQUANTS 2010

ACTIVITE, VIE D'ENTREPRISE, RECOMPENSES

ACTIVITE

- **La Banque Postale lance son offre de crédit à la consommation**

En avril 2010, La Banque Postale lance son offre de crédit à la consommation, portée par La Banque Postale Financement, filiale détenue à 65% par La Banque Postale et à 35% par Société Générale.

Forte de pratiques pédagogiques, responsables et d'une offre simple, accessible et transparente, La Banque Postale a pour ambition de restaurer la confiance des clients dans le crédit à la consommation. Dans ce cadre, elle a choisi de s'associer à l'association CRESUS, qui agit en tant que relais de proximité auprès des clients fragilisés.

Après un lancement réussi, l'offre s'étoffe, en juin, avec le prêt étudiant, le prêt apprenti, le prêt permis à un euro par jour et le prêt intérimaire.

- **Une nouvelle tarification sur les transferts d'argent immédiats Western Union**

En juin, Western Union et La Banque Postale mettent en place une nouvelle tarification sur les transferts d'argent immédiats : grille de tarifs plus lisible et accessible, baisse de frais ciblés pour les montants les plus fréquemment envoyés et seuil minimum de frais de transfert réduit à 8,50 euros, pour les envois immédiats de moins de 50 euros.

- **Signature des accords définitifs de création de La Banque Postale Assurance Santé**

La Banque Postale et la Mutuelle Générale, partenaire historique de La Poste, signent le 15 juillet 2010 les accords définitifs de la création d'une filiale commune dédiée à l'assurance santé. A partir de fin 2011, cette activité sera exercée par La Banque Postale Assurance Santé, filiale détenue à 65% par la Banque et à 35% par La Mutuelle Générale. Elle a pour ambition de développer et de commercialiser une gamme complète et segmentée d'assurance santé à destination du plus grand nombre au cours du dernier quadrimestre 2011. Catherine Kerrevel en assurera la direction générale.

- **La Banque Postale franchit le seuil des 10 millions de clients actifs**

En juillet 2010, La Banque Postale franchit le seuil des 10 millions de clients actifs. Elle réalise ainsi l'objectif qu'elle s'était fixé à fin 2010.

- **Financement des entreprises : La Banque Postale obtient le feu vert de l'Etat**

La Banque Postale reçoit, début août, de la part de Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, le feu vert de l'Etat pour préparer une offre de produits et services de financement des entreprises.

- **La Banque Postale reprend l'offre de services à la personne du groupe La Poste**

Depuis septembre 2010, l'activité de distribution de services à la personne du Groupe La Poste est reprise progressivement par La Banque Postale. Cette offre, développée en partenariat avec Mutuaide Assistance, filiale de Groupama, sera accessible par tous les canaux : téléphone, internet et bureaux de poste.

- **Un nouveau contrat d'assurance vie haut de gamme**

Pour les besoins de sa clientèle patrimoniale et hyper patrimoniale, La Banque Postale commercialise Toscane Vie, un nouveau contrat d'assurance vie haut de gamme souscrit auprès de la CNP. Avec cette offre à garantie de fidélité, la Banque complète sa gamme de contrats d'assurance vie haut de gamme, déjà constituée de Cachemire et d'Excelis.

- **Création de La Banque Postale Immobilier Conseil**

La Banque Postale propose une offre adaptée aux besoins de ses clients patrimoniaux en matière de défiscalisation immobilière portée par une nouvelle filiale, La Banque Postale Immobilier Conseil. Cette offre d'investissement en immobilier à usage locatif s'appuie sur un processus de validation préalable de chaque promoteur partenaire et sur une sélection rigoureuse de chaque programme sur des critères de qualité et de sécurité. Ce circuit de validation ainsi que l'accompagnement du client à chaque étape de son investissement ont vocation à assurer une diversification patrimoniale aboutie.

- **Aménagement du territoire : installation de distributeurs automatiques de billets en zone rurale**

La Banque Postale inaugure le 15 novembre 2010 à Chessy-les-Mines le premier des 32 distributeurs automatiques de billets que La Poste s'est engagée à installer dans les bourg-centraux ruraux entre le mois de novembre 2010 et le 31 mars 2011.

- **Inauguration de trois nouveaux espaces dédiés aux entreprises**

Après Marseille en janvier et Lyon en juin, La Banque Postale inaugure l'Espace entreprises de Paris en novembre. Avec la création de ces nouveaux espaces dédiés aux entreprises, La Banque Postale marque sa volonté de devenir une banque alternative de référence sur ce marché.

- **Lancement de l'offre d'assurances de dommages**

Le 9 décembre 2010, La Banque Postale lance son offre d'assurances de dommages (auto, habitation et protection juridique), portée par La Banque Postale Assurances IARD, filiale détenue à 65% par la Banque et à 35% par Groupama et agréée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles en décembre 2009.

VIE D'ENTREPRISE

- ***Signature d'un accord social unanime sur la santé et le bien-être au travail***

Le 22 avril, La Banque Postale signe avec quatre organisations syndicales représentatives un accord unanime portant sur la santé et le bien-être au travail. À travers cet accord, La Banque Postale confirme que la réussite de l'entreprise repose principalement sur ses collaborateurs.

- ***La Banque Postale signe un accord social pour accompagner les collaborateurs en centres financiers***

La Banque Postale et les quatre organisations syndicales représentatives signent l'accord « Avenir des métiers bancaires en Centre financier » 2011-2015 le 29 juin 2010. Ce texte affirme pour cinq ans les engagements de l'entreprise envers les personnels des centres. Il a pour vocation d'accompagner les personnels à travers la promotion et la formation. Une attention particulière est portée à la santé et à l'environnement au travail.

- ***Signature d'un accord social unanime sur l'emploi des personnes en situation de handicap***

La Banque Postale signe avec quatre organisations syndicales représentatives un accord unanime portant sur l'emploi des personnes en situation de handicap le 22 novembre 2010. Par cet accord, La Banque Postale s'engage à développer l'emploi des personnes en situation de handicap, à favoriser leur insertion et leur formation, et à mettre en œuvre des actions pour la prévention du handicap et le maintien dans l'emploi.

- ***Signature d'un partenariat avec Audencia, école de management de Nantes***

Dans le cadre de sa politique de relations avec les écoles, La Banque Postale a signé, pour une durée de trois ans, un partenariat avec Audencia, Ecole de management située à Nantes, classée dans le top 6 des écoles françaises de management et 18^{ème} master mondial selon le Financial Times. Par cette action, La Banque Postale renforce ses liens avec des établissements d'enseignement supérieur pour accompagner son développement.

RECOMPENSES

- **La Banque Postale récompensée pour sa gamme d'OPCVM**

Mieux Vivre Votre Argent a décerné la Corbeille long terme à La Banque Postale pour la qualité de sa gestion d'OPCVM sur 5 ans et le Prix de la meilleure gamme actions, grands réseaux, sur 5 ans. Elle reçoit également le Trophée d'or de la meilleure gamme d'OPCVM actions euro sur 3 ans et le Trophée d'argent de la meilleure gamme de diversifiés sur 3 ans du *Revenu*. Enfin, La Banque Postale obtient le Laurier d'or d'*Investir magazine* dans la catégorie gestion actions et diversifiés.

- **Le prêt personnel auto récompensé**

Peu après son lancement, le prêt personnel automobile de La Banque Postale Financement obtient le Label d'Excellence des *Dossiers de l'Épargne*.

- **Cinq Labels d'Excellence des Dossiers de l'Épargne pour La Banque Postale Prévoyance**

Cinq contrats de La Banque Postale Prévoyance ont obtenu le label d'excellence des *Dossiers de l'Épargne* : Avisys Protection famille Protectys Autonomie, Prévialys Accidents de la vie, Résolys Obsèques Prestations et Résolys Obsèques Financement.